

BULLETIN D'INFORMATION Mois de juillet 2016

Le mot du président

Sommaire :

- **Le mot du président.**
- **L'aiguillon de l'abeille.**
- **Déclarer vos ruches**
- **Rien à cirer vos abeilles.**
- **Le site de la FNOSAD**

Chers collègues, adhérentes et adhérents,

Ce printemps s'achève, un moment nous pouvions penser que l'année serait bonne pour les apiculteurs, comme l'année dernière, avec ce mois de Juin décevant on peut au contraire être inquiet pour la récolte, il reste un mois à nos abeilles pour remplir les hausses, fin juillet, on pourra dire que la récolte sera terminée, mise à part celle du blé noir pour les chanceux qui se trouvent à proximité d'un champ de ce précieux nectar.

Depuis notre assemblée générale du 5 Mars dernier, le travail et les réunions n'ont pas manqué à vos administrateurs. Lors de cette assemblée vous avez pu voir et entendre les présidents de la Sarthe et du Maine et Loire qui vous ont chacun informé de nos démarches communes, avec la Mayenne, dans le cadre du GDS régional, pour la représentation des apiculteurs de loisirs au sein de l'OVS régional. Les choses ne sont pas simples, mais notre regroupement, constitué de 4 départements, l'Association de Défense Sanitaire des Abeilles des Pays de la Loire, est déterminé et nous entendons bien que la voie des apiculteurs « amateurs » soit entendue.

L'année dernière nous avons envoyé 11 adhérents suivre un stage de formation au certificat certibiocide pour nous permettre de lutter contre le frelon asiatique, ils ont été répartis en 6 équipes sur le département. Cette année, avec l'expérience acquise nous avons réussi à former 15 adhérents supplémentaires, les adhérents de l'ASAD peuvent les remercier d'avoir pris sur leur temps personnel pour suivre cette formation. Maintenant nous pouvons, après avoir acheté le matériel indispensable envisager une lutte encore plus intense de ce fléau qu'est le frelon asiatique. Une expérience nous est d'ailleurs proposée avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, le matériel est fourni, il s'agit surtout de comptabiliser les frelons en vol stationnaire devant les ruches, chacun peut s'inscrire.

Vous avez dû recevoir de la part du GDS un imprimé de commande des médicaments pour la lutte contre le Varroa à l'automne, répondez y vite, les vétérinaires de 3 départements des Pays de la Loire ont fait part de leurs inquiétudes quant au médicament choisi pour bénéficier de la subvention de la Région : Apistan, normalement cette année encore on aurait dû utiliser Apivar qui est plus efficace, les varroas s'étant accoutumés à la molécule active de l'Apistan. Ainsi vous avez le choix : un médicament moins efficace avec la subvention de la région , mais vos



abeilles risquent de subir la pression des varroas tout l'hiver où un médicament plus efficace sans subvention. Ceux qui y verraient un conflit d'intérêt n'ont sans doute rien compris ?

Ceci est l'exemple même, un exemple criant de l'intérêt de l'ASAD, pour ceux qui ont encore des doutes et malheureusement il y en a encore beaucoup de trop. Qui dans ce département (et les autres) peut vous informer objectivement, complètement et sûrement de ce qui est la vérité et votre intérêt ?? nous pouvons nous retourner dans tous les sens : il n'y a qu'une association à dire la vérité, il n'y en a pas deux : il n'y a que l'ASAD. Mon souhait le plus cher : c'est que des anciens adhérents qui par lassitude, peut être, ne pensent pas à renouveler leur adhésion, réfléchissent bien au coût dérisoire de l'adhésion en comparaison du travail accompli par les administrateurs et tous ceux qui se dévouent pour votre intérêt et vous donnent toujours les meilleures informations irréfutables.

Bonne fin de saison à tous

Yvon Le Dantec

L'aiguillon de l'abeille

Dard

Photo au microscope optique

Par Nicolas THORIN

Dard

Sac à venin

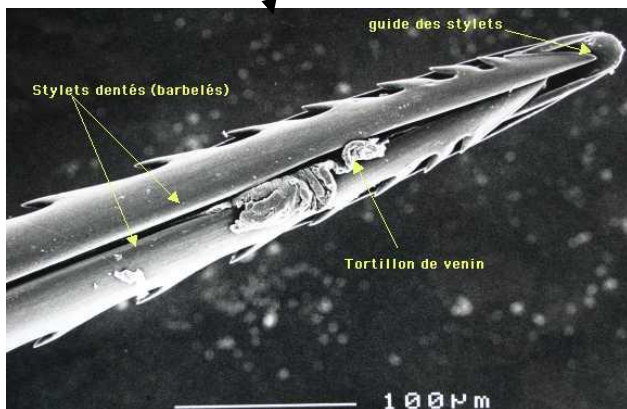


Photo microscope électronique :
site le rucher de Rayne

Quelques rappels :

Seules les abeilles femelles et les reines sont équipées d'aiguillon. Les mâles (les faux bourdons) en sont dépourvus et sont donc tout à fait inoffensifs. Lorsque nous sommes piqués, ils s'agit donc forcément des gardiennes.

Comme vous pouvez le voir sur la photo, le dard de l'abeille est équipé de crochets. Le dard reste donc dans la peau après la pique et s'arrache de l'abeille qui meurt (bien fait...).

Le dard de la reine étant lisse, celle-ci ne meurt pas après avoir piqué. Heureusement, puisque lors d'un remérage, les premières reines qui naissent vont tuer celles qui sont encore dans leur cellule en les piquant, puis vont se battre ensemble pour se piquer et s'éliminer à leur tour : il ne doit rester qu'une reine par ruche !! Si la vainqueur devait mourir en laissant son dard dans la vaincue, il n'y aurait plus d'abeilles sur notre terre depuis longtemps : la nature est bien faite !!!

Et les guêpes ? Vous n'êtes pas sans savoir que leur stylet n'est pas équipé de crochet. Elles peuvent donc piquer plusieurs fois sans mourir. Pour savoir si c'est une abeille ou une guêpe qui vous a piqué, rien de plus simple : regarder attentivement l'endroit piqué, si vous voyez un petit point blanc, c'est le sac à venin, au bout du dard qui est resté dans la chair... C'est donc une abeille qui vous a piqué !

Que faire en cas de pique ?

Ne pas retirer le dard en pressant le sac à venin, vous en remettriez une dose. Il fait mieux gratter légèrement avec un couteau par exemple pour sortir le dard.

Certains disent qu'il faut chauffer l'endroit piqué avec une cigarette par exemple. J'ai essayé, cela n'a rien fait... Si vous avez de l'expérience en la matière, je suis preneur.

Nicolas THORIN



DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



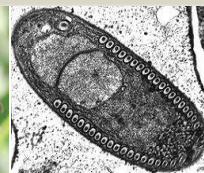
MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Rien à cirer, vos abeilles ?

Est-il encore utile, ici dans ce bulletin, de rappeler l'intérêt sanitaire de remplacer chaque année au moins deux cadres de vieilles cires par ruche ? Bien entendu, l'affaire n'est pas d'actualité, le remplacement des cires se faisant au printemps et nous aurons de ce fait l'occasion de reparler des techniques de rotation des cadres plus tard dans le courant de l'année apicole. En fait, ce n'est pas directement de cela dont je veux vous parler aujourd'hui, mais d'un sujet proche, d'une technique que j'ai adoptée il y a maintenant plus de dix ans, et qui suscite aujourd'hui de plus en plus d'intérêt ou du moins d'interrogation.

Il s'agit du renouvellement des cadres par un minimum d'intrant en cire refondue, c'est-à-dire en ne redonnant aux abeilles qu'une petite amorce de cire gaufrée en haut des cadres.

Quel intérêt ? Nous savons depuis longtemps déjà que comme une éponge, la cire absorbe les polluants de l'environnement, qu'ils soient atmosphériques, qu'ils soient issus par migration des matières entreposées dans les cellules (pollens principalement), mais aussi les produits vétérinaires, molécules synthétiques bien indispensables, mais dont même ceux autorisés par l'apiculture biologique n'ont rien de naturel, hélas ! Or qui dit absorption dit aussi rediffusion tout au long de l'année dans le corps de ruche, là où se trouvent couvain et réserves de nourriture pour le couvain. Là où vit la reine pendant éventuellement plusieurs années. La fonte des cires, même si elle est semble-t-il de mieux en mieux maîtrisée par certains ciriers, concentre d'année en année ces résidus indésirables dans les feuilles de cire gaufrée redonnées aux abeilles. L'ASAD44, me direz-vous propose de gaufrer vous-même vos feuilles, à partir de votre propre cire d'opercule. C'est une excellente solution, mais qui ne répond néanmoins pas entièrement, selon mon expérience, au problème principal.

Certes l'invention de la cire gaufrée a été présentée dans son temps comme une avancée considérable dans l'économie de l'apiculture moderne. En effet, faire gagner, dans la construction des cadres, du temps aux abeilles pour lesquelles le temps n'est pas de l'argent mais du miel, c'était au final leur faire gagner du miel et donc de l'argent à l'apiculteur. Surtout à une époque où la valeur économique de la cire avait beaucoup perdu.

Malgré tout, je reste persuadé aujourd'hui, qu'outre l'aspect sanitaire que j'ai abordé plus haut, l'introduction de feuilles gaufrées et leur « étirage » par les ouvrières entraîne un problème de déséquilibre dans la colonie. En effet, toute la nouvelle génération des anciennes nourrices qui passent au stade suivant de cirières (avant de devenir gardiennes puis butineuses) se retrouvent quasiment au chômage économique. La colonie n'a pas besoin d'elles ! La colonie n'a alors que deux choix face à ce déséquilibre : soit essaimer, c'est-à-dire préparer un essaimage, soit accélérer le reclassement vers le stade suivant, ce qui ne fait souvent que retarder le même processus. On sait bien que la propension à l'essaimage vient souvent d'un déséquilibre entre les castes au sein de la colonie.

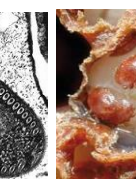
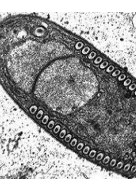
Donner à construire, occuper les abeilles, reviendrait donc à garantir une meilleure harmonie naturelle entre les castes. Attention, je n'ai pas dit que mes colonies n'essaient pas ! Mais il me semble bien qu'elles ont moins cette tendance en comparaison avec les collègues autour de moi. Bien entendu, construire demandera plus de temps, demandera du miel, mais si vous les faites construire au bon moment, sur la miellée de printemps, et qu'elles vous récompensent par l'absence d'essaimage, je vous garantis que tout le monde y sera gagnant... Maintenant, comment procéder ?

Pour les cadres de corps, il suffit de découper, dans la longueur de vos feuilles de cire gaufrée, des bandes d'un centimètre à un centimètre et demi. Mettez votre cadre debout à l'envers et introduisez la bande dans la rainure, puis faites couler la cire fondue de chaque côté afin de souder l'amorce. **Mais attention !!! Au moment de l'introduction, assurez-vous impérativement que votre ruche est et restera bien de niveau entre sa gauche et sa droite !** Car les abeilles construiront irrémédiablement la brèche verticalement, en soudant le bas de la construction sur la paroi ou sur le cadre voisin. Un nouvel outil sera donc indispensable dans votre caisse, le niveau ! Ensuite, il vous faudra manipuler les cadres construits de l'année avec précaution, car les bords ne seront généralement soudés aux côtés des cadres que la deuxième année. **Abstenez-vous donc de retourner les cadres de l'année lors des visites.** Gardez-les bien à la verticale, au risque de voir la construction se fracasser sur vos bottes (c'est du vécu !). Rassurez-vous, les cadres neufs se reconnaissent, et le tour de main devient très vite une seconde nature.

En ce qui concerne les cadres de hausse, c'est la même chose. Pensez néanmoins à reconstruire le niveau au moment des poses, le sol ayant parfois la fâcheuse tendance à bouger. Des petites cales de bois de différentes épaisseurs font aussi partie de ma panoplie apicole. Pour faciliter la montée dans les hausses, mélangez les cadres à raison d'un cadre construit pour un cadre d'amorce. Car bien sûr, vous allez récupérer et réutiliser les cadres après extraction, jusqu'à ce qu'ils soient finalement bons pour la réforme, tout comme vous le faisiez auparavant. Attention toutefois à l'extraction ! Commencez doucement la rotation de l'extracteur afin d'éviter la casse. Là aussi, c'est un tour de main à prendre. Pour les cadres mal construits ou fragilisés, il vaut mieux les casser directement dans le bac à désoperculer. Autre avantage des amorces, vous pourrez très facilement découper des rayons de miel à la cire vierge. Il se vend des petites boîtes spéciales qui permettent une très jolie présentation. C'est de plus en plus recherché, et le prix de vente (au kilo, il faut bien entendu peser chaque boîte) est très intéressant.

Et votre cire ? Vous pourrez toujours la revendre au cirier. Ou fabriquer des bougies. Toutefois, vous en aurez toujours un peu besoin quand même. La soudure des amorces est aussi assez gourmande en cire. Comptez en tout une feuille pour dix cadres. Et n'oubliez pas que l'ASAD44 vous propose de gaufrer vos cires pour un prix très modique.

Luc Gouverneur



La FNOSAD

Rappelons le : L'ASAD est adhérente de la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Départementales). Le président est Jean Marie Barbaçon. Sachez que le trésorier, Claude David, est membre du conseil de notre ASAD !

N'hésitez pas à aller visiter le site de la FNOSAD : www.fnosad.com : Vous pouvez aussi y accéder avec le lien installé sur notre site de l'ASAD.

L'ensemble des fiches techniques créées par la FNOSAD s'y trouvent et nous ne pouvons que vous inciter à les consulter : elles sont très bien faites et nous y apprenons toujours quelque chose, y compris les plus expérimentés.

Les fiches :

[Aide à l'identification de Vespa velutina](#)

[Bandes pour détecter le petit coléoptère de la ruche Aethina tumida](#)

[La Loque américaine](#)

[La Loque européenne](#)

[La Maladie des ailes déformées](#)

[La Nosérose](#)

[La Paralysie chronique \(Maladie noire\)](#)

[Le couvain sacciforme](#)

[Le petit coléoptère de la ruche](#)

[Les acariens du genre Tropilaelaps spp.](#)

[Lutte contre le Varroa : utilisation des médicament sous forme de lanières](#)

[Lutte contre le Varroa : utilisation des médicaments à base de Thymol](#)

[Piégeages & détection des petits coléoptères de la ruche](#)

[Réalisation d'un transvasement à visée sanitaire](#)

[Traitement de la varroose : emploi de l'acide oxalique](#)

En cliquant sur le nom des fiches ci-dessus, vous atteindrez directement les fiches en question !

Vous trouverez aussi sur le site de la FNOSAD des infos pratiques sur l'utilisation de médicaments et toutes l'actualités sur les nouvelles apicoles.

➤ Ainsi, bienvenue sur notre site de l'ASAD : apiculturesanitaire44.com

➤ Mais aussi sur le site de la FNOSAD : fnosad.com

